

Affaires courantes

[Français]

* * *

LOI SUR LE CABOTAGE

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

M. Mazankowski (au nom du président du Conseil du Trésor) demande la permission de déposer le projet de loi C-33, intitulé Loi concernant l'utilisation de navires étrangers et de navires non dédouanés pour le cabotage.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

[Traduction]

LA LOI CONSTITUTIONNELLE DE 1867

MESURE MODIFICATIVE

M. Stan Keyes (Hamilton-Ouest) demande à présenter le projet de loi C-270, Loi modifiant la Loi constitutionnelle de 1867 (serment d'allégeance).

—Madame la Présidente, depuis 1774, les députés utilisent une formule de serment qui ne fait pas mention du Canada mais plutôt de la Couronne britannique. Par respect pour nos institutions et nos traditions, ce projet de loi ne modifierait pas le serment actuel, mais permettrait à tous les députés de prêter allégeance au Canada et à la Couronne.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

**LA LOI SUR LA SAISIE-ARRÊT ET LA
DISTRACTION DE PENSIONS**

MESURE MODIFICATIVE

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles) demande à présenter le projet de loi C-271, Loi concernant la distraction de prestations de pension payables à l'égard du service dans les Forces canadiennes.

—Madame la Présidente, ce projet de loi a pour objet d'assurer une répartition plus équitable des fonds de retraite accumulés par les membres des Forces canadiennes lorsqu'il y a rupture de leur mariage.

Depuis plusieurs années déjà. Le gouvernement manifeste son intention de modifier la loi à cet égard. Je veux simplement accélérer le processus.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

**LA LOI SUR LA GENDARMERIE ROYALE DU
CANADA**

MESURE MODIFICATIVE

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles) demande à présenter le projet de loi C-272, Loi modifiant la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada.

—Madame la Présidente, le projet de loi vise à modifier la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada. Les modifications s'inspirent du rapport annuel de la Commission des plaintes du public contre la GRC.

Cette commission a recommandé toute une série de changements à la loi que je me suis permis de faire mettre sous forme de texte législatif. Je les dépose à la Chambre afin que nous puissions en délibérer. La seule façon de faire bon usage des rapports qui sont présentés à la Chambre consiste, selon moi, à inclure les recommandations dans des textes de loi. J'estime que l'étude détaillée des propositions serait un exercice utile pour la Chambre. Tel est l'objectif du projet de loi, et j'invite les députés à étudier les changements qu'il est conseillé d'apporter à la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada en conformité avec le rapport de la Commission.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LES FINANCES

AUTORISATION AU COMITÉ PERMANENT DE VOYAGER

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, je demande le consentement de la Chambre pour présenter trois motions que j'exposerai une à la fois.

Je propose:

Que le Comité permanent des finances et le personnel requis soient autorisés à se rendre, du 22 au 24 septembre 1991, à Washington pour étudier l'expérience vécue par les Américains sur le chapitre de la législation visant à contrôler les dépenses.

• (1610)

Mme le vice-président: La Chambre a entendu la motion.

Une voix: J'invoque le Règlement, madame la Présidente.